



BAROMÈTRE

des mobilités du quotidien

————— 2^e édition —————

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 5 juillet, 9 h 00

**La FNH et WIMOOV publient la déclinaison régionale
de leur Baromètre des Mobilités du Quotidien.**

20 % des habitants de la région Normandie en situation de précarité mobilité

A la suite du vote de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) en 2019, instituant un droit à la mobilité pour tous, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) et Wimoov ont initié le Baromètre des Mobilités du Quotidien. Leur objectif : évaluer, année après année, l'évolution des pratiques. En mars 2022, les deux organisations ont publié la seconde édition de ce baromètre. Dans un contexte tendu, alors que la crise énergétique en Europe pointe du doigt notre dépendance aux énergies fossiles, elles ont mis en évidence que 13,3 millions de Français.es sont concernés par une forme de précarité mobilité. Le 5 juillet 2022, elles dévoilent la déclinaison régionale de ce baromètre, avec 10 régions passées au crible de 17 indicateurs. Sans surprise, la dépendance à la voiture se confirme pour l'ensemble du territoire et les modes de déplacement alternatifs restent sous-utilisés, malgré leur déploiement dans beaucoup de régions. La région Normandie compte 20 % de précaires¹ mobilité, contre 18 % de la population au niveau national ou 20 %, hors Ile-de-France.

La précarité mobilité en Normandie : une réalité aux multiples facettes

Les facteurs qui créent la "précarité mobilité" sont multiples : des budgets carburants déjà élevés, des voitures vieillissantes, des distances à parcourir qui s'allongent ou l'absence de solution alternative à la voiture. Pour d'autres, c'est tout simplement le fait de n'avoir ni voiture, ni vélo, ni abonnement aux transports collectifs qui rend le quotidien toujours plus difficile. Cette précarité, sous ses différentes facettes, engendre des renoncements à se déplacer, pour travailler, accéder aux soins, aux loisirs etc.

Comparée aux autres régions analysées, la précarité mobilité est moindre en région Normandie. Elle atteint 20 % de sa population comme en Occitanie, Bretagne, Normandie et Hauts-de-France, contre 22 % en Grand Est ou encore 24 % en Nouvelle Aquitaine.

57 % des répondant.e.s en Normandie déclarent ne pas avoir le choix de leur mode de déplacement.

Dans cette région, 57 % des répondant.e.s déclarent ne pas avoir le choix de leur mode de déplacement, versus 45,5 % sur toute la France. Ce chiffre est d'autant plus prégnant que le Baromètre indique que 35 % des répondant.es de la région ont dû renoncer à un emploi du fait d'un problème de mobilité et 37 % à un rendez-vous médical.



S'agissant du poids de la voiture dans les mobilités du quotidien, 75 % des habitants de la région Normandie utilisent la voiture comme moyen de déplacement principal, contre 68 % au niveau national. Autre signe que la voiture reste le moyen de déplacement privilégié : le maintien de l'usage de la voiture dans l'hypothèse d'une augmentation de 50 % des prix du carburant.

Notons également que 8 % « seulement » de la population régionale déclare n'avoir accès à aucune solution de mobilité, soit 5 points de moins que les régions Ile-de-France ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, par exemple.

L'offre de services de transport collectifs et de mobilité de la région en sous-équipement, renforçant l'usage de la voiture

Notons que la région Normandie a un **équipement en solutions de transport et de mobilité inférieur à la moyenne nationale**, sauf pour les aires de co-voiturage à 27 % (24 % au national). Ainsi, à titre d'exemple, l'offre de vélos en libre-service s'élève à 15 % (20% au niveau national) et l'offre de transports en commun urbains à 50 % (56 % au niveau national).

Enfin, pour « seulement » 11 % des habitants de la région, les transports en commun restent le moyen de déplacement privilégié (18 % au niveau national).

« La région Normandie connaît une forte auto-dépendance : il est donc nécessaire d'accompagner les publics, les acteurs, au changement de comportement promouvoir les modes alternatifs de déplacement. Dans les zones rurales et les zones blanches, il est nécessaire de mettre en place des offres de services cohérentes sur les territoires notamment sur ou les personnes n'ont aucune d'alternative.

Enfin pour une mobilité inclusive, associer, mutualiser, co-construire avec les différentes parties prenantes (financeurs, collectivités...) pour sortir de la logique « catégorie public » vers « logique de territoire » afin de proposer des solutions pour tous, puisque différentes classes sociales aujourd'hui sont encore plus fragilisées. »

Fatima Ait-Ouailal, directrice régionale Normandie

La précarité mobilité au niveau national : rappel des chiffres

Au niveau national, le Baromètre 2022 met en évidence que **13,3 millions de personnes sont en situation de précarité en matière de mobilité**¹. Elles représentent 27,6 % de la population totale des 18 ans et plus.

Ces personnes se décomposent en deux catégories :

- **9 millions de personnes, soit 18 % des Français de 18 ans et plus, sont concernées par une situation d'insécurité en matière de mobilité.** Ces personnes peuvent être touchées par un ou plusieurs des facteurs de « précarité mobilité » mesurés par le Baromètre.

¹ Les facteurs qui créent la « précarité mobilité » sont multiples : des budgets carburants élevés, des voitures vieillissantes, des distances à parcourir qui s'allongent ou l'absence de solution alternative à la voiture. Pour d'autres, c'est tout simplement le fait de n'avoir ni voiture, ni vélo, ni abonnement aux transports collectifs.



- **S'ajoutent à ce chiffre 4,3 millions de Français, soit 10 % de la population qui n'ont aucun équipement individuel ou abonnement à un service de transport collectif.**

Pour **Florence Gilbert, directrice générale de Wimoov** et **Stéphanie Clément-Grandcourt, directrice générale de la FNH** : « *La prise en compte des besoins de mobilité des habitants est indispensable et doit devenir la clé des politiques publiques de mobilité. Il est aujourd'hui nécessaire de rompre avec une politique de l'offre, centrée sur les infrastructures* ».

A propos du Baromètre des mobilités du quotidien

La FNH et Wimoov, association du Groupe SOS, publient le 2nd Baromètre des mobilités du quotidien, deux ans après la première édition. Ce baromètre repose sur une enquête menée auprès de 13 000 personnes en France. Il mesure les pratiques de mobilité des Français, leur capacité et aspirations à utiliser les différentes solutions de mobilités et notre capacité collective à réduire l'empreinte environnementale des déplacements, qui compte parmi les plus gros émetteurs de GES en France. Le Baromètre constitue un outil de suivi des politiques publiques. Son originalité réside dans une analyse fine des enjeux sociaux liés à la décarbonation des transports, et des réalités territoriales qui doivent être prises en compte dans cette transformation majeure.

Wimoov remercie ses partenaires.



« *En tant qu'acteur mutualiste historique de la mobilité, la Macif est fière de contribuer au Baromètre des mobilités du quotidien et de participer à une transition durable et solidaire. Mobilité pour tous, adoption de modes de déplacement moins impactant pour la planète, identification des spécificités territoriales, sont au cœur de nos préoccupations pour un monde plus juste et plus soutenable pour notre planète, parce que protéger le présent et permettre l'avenir pour nous tous et les générations futures, c'est notre raison d'être.*»

Franck Janowsky, responsable RSE de la Macif

Avec le soutien de :



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020



[Télécharger le communiqué de presse](#) des résultats nationaux du Baromètre des Mobilités du Quotidien.

Contact presse :

Kathleen André – kathleen@sources.agency – 06 16 55 43 05